



BENOIT AGUELON

Un Maire qui protège, une équipe à votre écoute
élections municipales de Neuilly-sur-Seine du 15 et 22 mars 2026

Lettre aux Neuilléens : La gestion, les finances, la déontologie
Election municipale de Neuilly-sur-Seine les 15 et 22 mars 2026

Dimanche 8 février 2026, à Neuilly-sur-Seine,

Madame, Monsieur,

Engagé localement depuis 2020 à Neuilly avec l'association Familles de Neuilly, puis dans l'action politique locale avec Générations Neuilly en 2021, je m'adresse aussi à vous en tant que simple habitant de Neuilly dans le quartier Saint-James, marié, père de famille de 3 enfants, diplômé de Master HEC, chef d'entreprise et membre des Entrepreneurs & dirigeants chrétiens, engagé auprès de la Réserve Citoyenne de la Légion étrangère.

Je tenais aujourd'hui à vous écrire un troisième courrier, dédié à la gestion de la ville, les finances et la déontologie, à la suite de mon courrier de déclaration de candidature du 7 décembre et du second courrier dédié à notre cadre de vie et aux services aux familles du 18 janvier.

La garantie du bien-vivre à Neuilly, de la préservation de notre cadre de vie est intimement liée à la santé des finances de la ville, préserver des marges de manœuvre financières est essentiel pour pouvoir agir, intervenir sur les sujets du quotidien et maintenir les fondamentaux qui font de Neuilly une ville d'exception.

I. La fiscalité.

Historiquement basse, elle a augmenté de 394% depuis 2012. Les finances de la ville autrefois florissantes, sont désormais chancelantes, fortement impactées par les travaux somptuaires et sans fin du maire sortant, il n'a pas été en capacité de présenter son plan pluriannuel d'investissement, pour la première fois à Neuilly ! Ainsi, La Mairie de Neuilly n'a budgété aucun projet pour les années à venir. Ceci n'est ni sérieux ni raisonnable.

La fiscalité augmente donc fortement, sans contrepartie pour les Neuilléens : les services aux familles et aux seniors sont faméliques, de nombreuses familles se tournent vers les communes voisines pour les activités de leurs enfants.

Notre projet : Je mettrai un coup d'arrêt aux travaux somptuaires et un coup d'arrêt aux hausses inacceptables de la fiscalité locale, elle sera gelée pendant 6 ans.

Les finances de la ville doivent être assainies, la fin des travaux somptuaires permettra à la ville de reconstituer des réserves, de rediriger les budgets vers des services aux jeunes familles et à nos aînés. Cet arrêt net des travaux somptuaires permettra aussi de mettre fin aux augmentations continues de la fiscalité locale pratiquées par le maire sortant depuis presque deux décennies.

II. Notre dette.

Les finances de la ville autrefois florissantes sont désormais chancelantes, elles doivent être assainies. **La dette a augmenté depuis 2008 sous les mandats successifs du maire sortant de 4,5% à 63% du budget.** En mettant un terme aux travaux somptuaires nous permettrons à la ville de se désendetter et de reconstituer des réserves, de **rediriger les budgets vers des services aux jeunes familles et à nos aînés.**

Notre projet : Nous souhaitons désendetter la ville pour retrouver des marges de manœuvre.

III. Les travaux, la ville en chantier permanent.

Alors que notre ville est en travaux sans discontinuer depuis 2019, avec notamment la réfection des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle, **le maire sortant a déjà prévu un futur plan de travaux d'ampleur avec la géothermie** ; il a obtenu en ce sens les autorisations pour ces travaux pharaoniques d'exploitation des sols à Neuilly, projet auquel je m'oppose fermement.

Les travaux actuels sur l'avenue Charles de Gaulle ne sont pas terminés, la date de fin de travaux est sans cesse repoussée depuis 4 ans, le coût final reste une inconnue, les malfaçons interrogent, provoquant de nombreuses chutes de piétons. Les finances déjà mises à mal par près de 8 années de travaux ne permettent pas d'engager financièrement la ville dans un autre projet tout aussi pharaonique que la géothermie.

Au-delà de la présentation enfantine qui est faite dans les premiers documents de campagne concernant les travaux de géothermie, et le vernis écologique badigeonné sur ce projet, la réalité est toute autre.

Les villes qui se sont engagées sur ces projets s'engagent pour des années de forage, prenons l'exemple de la ville de Malakoff, dans notre département, ils sont dans la 9ème année du projet de géothermie. **Une tour de 40 mètres de haut fore 24h/24, 7j/7, deux puits de 1600 mètres de profondeur. Les riverains de ce chantier de 1000 mètres carrés minimum (l'endroit retenu à Neuilly fera des malheureux...), ont été protégés des nuisances par un mur de paille et la centrale une fois terminée est extrêmement bruyante.** À Neuilly, les premiers communiqués du maire sortant font froid dans le dos. Pour équiper 8000 des 24 000 logements de notre ville, ce chantier occuperait un tiers de la surface de notre ville à minima jusqu'en 2031. Suite à ce forage prévu sur l'île de la Jatte, la centrale géothermique serait pérenne.

Notre projet : Nous n'entraînerons pas la ville dans une nouvelle décennie de travaux pharaoniques pour la géothermie, nous stopperons ce projet pour récupérer des marges de manœuvres financières pour favoriser les services aux familles et aux seniors.

Ce projet de chantier pharaonique pour la géothermie est le principal projet du maire sortant. Vous l'avez compris, j'y suis résolument opposé. Non, il ne détruira pas Neuilly, notre cadre de vie pour une lubie. Je refuse de voir la ville torturée de nouveau, je refuse notre cadre de vie dynamité une fois de plus par un mandat supplémentaire de travaux pharaoniques, ruineux, sans le soumettre à un référendum local, j'estime que la préservation de notre qualité de vie nous oblige à consulter les Neuilléens sur des sujets aussi importants.

Cet arrêt net des travaux somptuaires que j'appelle de mes vœux, fera partie des premières décisions de mon mandat de maire si les Neuilléens me font confiance à l'élection municipale de mars 2026.

IV. Une nouvelle gestion à la mairie, rigoureuse et transparente.

Le renouvellement de l'équipe à la tête de la ville doit aussi apporter un renouvellement des méthodes. Il n'est plus possible en 2026 de gérer une collectivité avec des méthodes datées, notre époque est exigeante, **il faut mettre en place un nouveau mode de gouvernance, plus rigoureuse, plus économe, plus transparente.**

Actuellement, aucun projet n'est réalisé avec une étude d'impact avant travaux, conduisant à une gabegie financière, des retards, des malfaçons (notamment sur les trottoirs qui occasionnent des

chutes souvent graves), **la réalisation préalable de ces études pour chaque projet doit être obligatoire et systématique. Il n'est plus possible d'engager des millions d'euros à l'aveugle, avec des calendriers insincères et la livraison de travaux finis, ni fait ni à faire voir dangereux.**

Le dépassement systématique des budgets n'est pas acceptable. **Neuilly doit donner l'exemple à l'heure où les comptes publics de la France sont hors de contrôle, dans le rouge, dont les trajectoires menacent les générations futures.** Il n'est pas concevable que la mairie se joigne à cette folie dépensière, débridée, irresponsable, qui a occasionné une augmentation de 4,5% à 63% de la dette de la mairie depuis 2008, sous la gouvernance du maire sortant.

Cette façon de faire appartient au passé, l'époque où un maire pouvait faire des caprices, engager des millions dans des lubies, financer des folies sans compter est complètement révolue. Nos concitoyens rejettent cette façon de faire, qui est un manque total de respect pour les sacrifices faits par les contribuables. Notre génération se doit d'apporter une gouvernance différente, une méthode de gestion responsable. Il faut mettre un terme à ces méthodes du passé qui autorisaient, toléraient toutes les erreurs et permettaient la gabegie.

Élu maire de Neuilly, je publierai les chiffres complets du budget chaque année, de manière exhaustive et transparente, permettant un comparatif d'une année sur l'autre et sur le temps du mandat.

Il n'est plus possible de s'abriter derrière des présentations partielles et flatteuses, dissimuler des erreurs de gestion, des budgets insincères, tel que l'a pointé Dov Zerah, conseiller municipal et conseiller maître à la Cour des comptes lors du vote du budget en 2024. Je tiens à parler du vote du budget en 2024, qui avait vu un tour de passe-passe comme seule mesure d'équilibre des finances municipales. En effet, seule la vente du patrimoine immobilier de la ville (dont la vente du carreau de Neuilly à Gécina), qui appartient à tous les Neuilléens, a permis d'équilibrer les comptes cette année là. Particulièrement grevés par les dépassements ahurissants des coûts des travaux pharaoniques des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle, une vente flash d'une partie du patrimoine immobilier a été décidée par le maire, sans mise au vote en conseil municipal, cette cavalerie est tout simplement inacceptable. Une vente flash « tout doit disparaître » n'est pas une méthode de gestion.

V. La déontologie.

Je souhaite mettre en place une bonne gestion à la Mairie, en transparence, avec une charte de déontologie et de déclaration d'intérêts des élus au conseil municipal.

Le mandat finissant a été entaché de relations contractuelles entre les élus et les prestataires de la mairie.

Notre projet : Je mettrai fin à ces pratiques. Élu maire de Neuilly, je m'assurerai qu'un élu du conseil municipal qui aurait une affaire avec l'un des prestataires de la ville me remette sa démission. Il est inconcevable que le maire soit rémunéré par un prestataire de la mairie, cela remet en cause la sincérité et l'efficacité de tous les achats publics, il est inconcevable qu'un élu attribue un marché à un de ses proches, il est inconcevable qu'un élu emporte lui-même un marché public à travers une société dont il est le bénéficiaire effectif. (Source QRcode en fin de document).

Je souhaite mettre en place une charte des élus, incluant une déclaration d'intérêt au début, en cours et à la fin du mandat. Elle sera mise en place par un déontologue à la mairie. Il sera fait interdiction pour un élu de candidater à un appel d'offres de la mairie via une entreprise dont il est le bénéficiaire effectif. Il sera fait interdiction pour un élu d'être rémunéré par une entreprise prestataire de la mairie. Nul n'est indispensable, si un élu souhaite concourir à un appel d'offres de la ville, je lui demanderai qu'il me remette sa démission, il en sera de même pour les cas de figures cités précédemment. Je ne crains pas de nommer les problèmes, je ne mettrai jamais la poussière sous le tapis, il faudra crever l'abcès et mettre fin à certaines pratiques. J'ai la conviction que l'on ne

peut pas être aux affaires de la ville et y faire ses propres affaires, cela décrédibiliserait toute l'action municipale.

Notre projet : La transparence et les comptes rendus aux Neuilléens.

Je souhaite favoriser la présence du public lors des conseils municipaux, il sera fait une communication en amont pour qu'ils puissent s'y rendre, pour ceux qui ne peuvent pas s'y rendre **je ferai retransmettre en direct et en rediffusion chaque séance en intégralité pour un enjeu de transparence, de sincérité des engagements contractuels de la mairie.**

L'objectif est d'informer les Neuilléens mais aussi d'assurer un contre-pouvoir nécessaire, les dérives actuelles à la mairie se sont produites en partie parce que les Neuilléens ont été peu informés et peu incités à participer aux séances du conseil municipal.

VI. Je souhaite réinstaller une démocratie locale.

Onze élus de la majorité seront désignés pour être les onze chefs de village pour chacun des onze quartiers de Neuilly. Ils seront les premiers interlocuteurs des Neuilléens dans leur quartier respectif, **pour faire remonter les problèmes et solliciter le maire directement, rapidement et facilement.**

Je remettrai en place une cérémonie des vœux aux Neuilléens, au-delà du format convivial, cet événement sera l'occasion d'un bilan annuel précis et détaillé et une projection sur l'année à venir. **En complément de ces vœux, je tiendrai une audience annuelle en janvier dans chacun des onze quartiers** en complément des visites de quartier, et en complément des permanences d'élus et des rendez-vous avec le maire.

Je mettrai en place des référendums municipaux pour les projets d'ampleur, les Neuilléens doivent désormais être écoutés. Enfin, je souhaite être accessible et réactif, j'annonce la mise en place **d'une ligne directe avec le maire une fois par semaine.**

Vous l'avez compris, avec mon équipe, nous travaillons les dossiers municipaux depuis 6 ans.

Après presque deux décennies de cette gestion municipale, Neuilly a besoin d'un nouveau projet, de préparer l'avenir, de faire face aux nouveaux défis.

Si la situation nationale peut donner de sérieuses raisons de s'inquiéter, voire de douter quant à la possibilité de changer le cours des choses, l'action locale en offre tous les moyens : la mairie a une compétence globale qui permet, et cela mérite d'être souligné, d'intervenir sur tous les sujets intéressant les Neuilléens. C'est une simple question de volonté politique à laquelle je suis attaché.

Pour tout ceci, j'aurai besoin de vous tous, de votre soutien, de votre engagement, pour porter ces projets. Pour préparer l'avenir de Neuilly. Si ce projet d'alternance ou si l'une des propositions retient votre attention, vous pouvez m'écrire à contact@benoitaguelon.fr

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Amicalement & fidèlement
Benoit Aguelon



Sources

**1ERE LETTRE AUX
NEUILLEENS**



**2EME LETTRE, CADRE
DE VIE ET SERVICES**



L'AFFAIRE CITHEA



Benoit AGUELON, Générations Neuilly, contact@benoitaguelon.fr 06.63.71.62.82

19 rue de Longpont, 92200 Neuilly-sur-Seine, <https://generationsneuilly.fr/>